



**MODIFICATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC LA  
SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société INNELEC MULTIMEDIA à la Société de Bourse Gilbert Dupont, il a été procédé à un apport complémentaire de 50 000 € en date du 24 octobre 2008

Il est rappelé que lors du bilan trimestriel du 30 septembre 2008, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions INNELEC : 5 653 titres
- Solde en espèce du compte de liquidité 25 457,60 €